



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique économique

Question au Gouvernement n° 2878

Texte de la question

SOUTIEN À L'ÉCONOMIE EN GUADELOUPE

M. le président. La parole est à M. Ary Chalus, pour le groupe radical, républicain, démocrate et progressiste.

M. Ary Chalus. Monsieur le Premier ministre, le développement économique en outre-mer, et singulièrement en Guadeloupe, repose sur des fondations fragiles. Les entreprises guadeloupéennes manquent de fonds propres et se voient appliquer des conditions exorbitantes en termes de frais financiers. Dans le même temps, un vaste mouvement de restructuration menace le maintien *in situ* d'un encadrement bancaire bien au fait des enjeux et du contexte économique local. L'État s'engage dans différents plans de relance, notamment au travers du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi – CICE – majoré, et annonce de grands chantiers, à l'instar de la reconstruction du centre hospitalier universitaire, dont le financement intégral a été confirmé à hauteur de 600 millions d'euros.

Si nous nous félicitons de ces différents dispositifs, nous devons veiller à ce qu'ils soient accessibles à un plus grand nombre d'entreprises, et à ce que les retombées en termes d'emploi local soient optimisées. Compte tenu du fort ralentissement de l'activité, les difficultés des entreprises guadeloupéennes se mesurent à l'aune du nombre de liquidations – plus de 15 000 recensées aujourd'hui – et du nombre important de celles qui sont incapables de faire face à leurs créances fiscales et sociales. Nous faisons aussi face à la concurrence déloyale que pratiquent certaines sociétés qui gagnent des marchés en détachant des travailleurs à bas coût. Nos entreprises seront donc peu nombreuses à pouvoir bénéficier de ces mesures. Ce sont pourtant elles qui pourront créer les emplois dont nous avons tant besoin pour notre jeunesse en Guadeloupe, et relancer l'économie.

Il faut innover, et en particulier faire jouer un rôle nouveau aux grands travaux financés par l'État, pour les mettre au service des dynamiques économiques territoriales. Le Président de la République a déclaré ce week-end en Guadeloupe que les politiques publiques doivent résolument s'attacher à réduire les écarts en termes de niveau de vie. Monsieur le Premier ministre, quelles mesures concrètes le Gouvernement entend-il prendre pour maximiser les retombées positives en termes d'emploi des grands chantiers à venir en outre-mer, et particulièrement en Guadeloupe, où le chômage des jeunes avoisine les 60 % ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe RRDP et sur plusieurs bancs du groupe UDI.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des outre-mer.

Mme George Pau-Langevin, ministre des outre-mer. Monsieur le président, mesdames et messieurs les députés, monsieur le député Ary Chalus, le sujet que vous abordez est une préoccupation constante de ce gouvernement.

M. François Rochebloine. On est rassuré !

Mme George Pau-Langevin, ministre. Et, comme vous l'avez rappelé, le Président de la République a eu l'occasion de s'entretenir cette semaine avec les principaux responsables économiques des Antilles.

Dans la feuille de route que j'ai définie, les exonérations de cotisations sociales jouent un rôle important, puisqu'elles représentent 1 milliard d'euros, soit la moitié de mon budget. Vous savez aussi que nous avons pu obtenir un CICE majoré pour les entreprises des outre-mer, de manière à alléger le coût du travail, et qu'elles peuvent également profiter de tout ce qui est fait au niveau national. Mais cet effort, et nous le leur avons répété, ne peut pas se faire sans contrepartie. Les préfets sont chargés d'organiser des réunions, afin d'évaluer l'incidence de ces allègements sur la situation de l'emploi, et notamment sur celui des jeunes. Nous avons également renforcé les aides à l'investissement public, puisque les contrats de plan connaissent une augmentation de 27 % pour la période 2015-2020 et que l'intensité d'aide par habitant est trois fois supérieure à celle constatée dans l'hexagone. Les fonds européens sont également en hausse de 25 %.

Enfin, en ce qui concerne le logement, qui est important pour l'activité dans le bâtiment, j'ai annoncé un plan logement ambitieux, qui va se décliner dans tous les outre-mer. Vous voyez, monsieur le député, que nous partageons votre objectif, et que notre détermination est totale. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe SRC.*)

Données clés

Auteur : [M. Ary Chalus](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Radical, républicain, démocrate et progressiste

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2878

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Outre-mer

Ministère attributaire : Outre-mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2015](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [14 mai 2015](#)